

**ABONNEMENT**

**Saumur :**

Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

**Poste :**

Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

On s'abonne : A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 20 JUILLET

## LES OUVRIERS PARISIENS

A SHEEN-HOUSE

Mardi, à deux heures, Monsieur le Comte de Paris a reçu dans le salon de Sheen-House trente et un ouvriers parisiens représentant la plupart des métiers et des quartiers de la capitale, qui lui ont présenté l'adresse suivante :

- « Monseigneur, Comme citoyens, notre patriotisme souffre cruellement des humiliations et des dangers auxquels la République nous expose.
- « Comme ouvriers, nous sommes les premières victimes de toutes les fautes qui se commettent, et qui frappent d'abord l'industrie parisienne.
- « Les ambitieux qui ne cessent pas de nous promettre la liberté et le bonheur, sans jamais nous les donner, nous ont lancés à l'assaut de tous les gouvernements. Une fois les maîtres ils n'ont rien fait pour nous. Ils ont dissous nos anciennes associations et nous ont interdit d'en former de nouvelles. Puis ils nous ont accablés d'impôts qui allongent notre journée de travail et qui grevant l'industrie nationale nous condamnent souvent au chômage, c'est-à-dire à la misère.
- « La République nous a trompés. Nous ne voulons pas de nouvelle aventure, et pourtant il faut que le peuple trouve enfin un rempart contre ceux qui l'oppriment et l'exposent à tous les périls.
- « On nous dit que la Monarchie a été et sera ce rempart, que, fils de nos Rois, vous avez étudié les questions qui nous touchent, que vous êtes disposé à nous entendre et préparé à comprendre nos besoins.
- « Nous sommes donc venus, Monseigneur, comme des Français, libres de préjugés, désireux de travailler au relèvement de la patrie, nous demandant, au milieu de

nos épreuves, ce que nous avons le droit d'espérer.

« Pouvons-nous attendre de la Monarchie l'indépendance de nos consciences et de notre foyer ? Nous donnera-t-elle la liberté d'association qui nous permettra de pourvoir nous-mêmes, avec l'aide spontanée de nos patrons et de nos anciens camarades, à toutes les misères provenant des accidents, des maladies, des chômages et de la vieillesse ? La Monarchie assurera-t-elle à nos intérêts les légitimes satisfactions que nous réclamons en vain depuis si longtemps ?

« C'est avec une respectueuse indépendance, Monseigneur, que nous vous tenons ce langage. Nous sommes les enfants dévoués de la patrie que vos ancêtres ont faite, et si vous voulez être le protecteur du peuple, l'ami de l'ouvrier, le chef de notre société démocratique, nos bras et nos cœurs vous appartiendront pour refaire une France libre, prospère et forte. »

Monsieur le Comte de Paris a répondu en ces termes :

- « Mes amis, Je vous remercie d'être venus me trouver dans l'exil pour me parler des ouvriers parisiens, de leurs souffrances, de leurs besoins, de leurs espérances. Vous avez raison de croire que mes regards sont tournés sans cesse vers notre patrie, que je vis par la pensée au milieu de vous, m'associant à vos souffrances, recherchant vos besoins, me préparant à réaliser vos espérances.
- « Vous avez longtemps fait crédit à ceux qui, vous abusant par de vaines promesses, n'ont songé qu'à satisfaire leur ambition personnelle.
- « Que vous ont-ils donné ? Le suffrage universel. Mais il ne peut seul assurer votre indépendance et votre bonheur. Il a besoin de la liberté d'association, et, comme vous me le rappelez, cette liberté vous a été impitoyablement refusée.
- « Lorsque d'anciennes institutions ont disparu devant l'œuvre d'une société nouvelle, on vous a dénié les moyens de grou-

per vos forces pour la défense de vos intérêts. Les prescriptions rigoureuses du Code contre les associations subsistent encore aujourd'hui.

« Le gouvernement actuel, il est vrai, en a proposé l'abrogation. Mais il a écarté de son projet la garantie nécessaire pour protéger l'ouvrier contre les chefs occultes qui le courbent sous la main de fer d'un despotisme anonyme : c'est-à-dire l'obligation pour toutes les sociétés de rendre publiquement compte de leur gestion financière. Néanmoins, vous tirerez parti de cette loi : le succès des syndicats agricoles prouve comment les conservateurs savent employer, pour le bien général, les armes mêmes qui avaient été forgées contre eux.

« Vous avez vu l'impuissance des hommes qui nous gouvernent à guérir vos maux. Vous avez compris qu'il fallait à votre pays un pouvoir assez stable pour être prévoyant, assez fort pour s'élever au-dessus des partis. Ce pouvoir saura développer le respect de la famille qui, seul, conserve les forces vives d'un peuple laborieux et donner à vos intérêts les légitimes satisfactions que vous réclamez. Il lui faudra, sans exagérer son ingérence, encourager ou soutenir les combinaisons destinées à assurer l'ouvrier et sa famille contre la maladie, le chômage forcé, les accidents de tout genre et les misères de la vieillesse.

« Vous pouvez juger de ce que sera sa sollicitude par la large part que les conservateurs, dans la Chambre actuelle, prennent à la discussion des lois touchant à ces intérêts.

« Mais ni l'assurance, ni la limitation fort sage du travail des femmes et des enfants ne suffisent à soulager les souffrances de l'ouvrier des villes et des campagnes.

« Il souffre parce que la prospérité nationale est profondément atteinte. La Monarchie pourra mieux que tout autre régime travailler à la relever. Sans doute, elle ne pourra pas en un jour rendre à la France cette prospérité dont elle ne possède plus que le souvenir. Mais la confiance qu'elle inspirera stimulera la reprise des affaires.

Elle inspirera cette confiance non-seulement à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur.

« Quand l'Europe verra qu'elle ne compromet pas, comme il arrive maintenant, les intérêts les plus graves de l'industrie et de l'agriculture nationale par des calculs personnels ou par simple ignorance, elle l'écouterà davantage. Quand elle verra que la parole de la France ne risque plus d'être désavouée par un caprice des électeurs ou des élus, elle traitera avec nous les graves questions économiques et sociales qui l'intéressent tout entière si vivement.

« Le gouvernement actuel n'est pas assez sûr de lui-même ni de son crédit pour les aborder. Aussi n'a-t-il pas répondu aux avances d'une vieille République amie proposant l'étude des règlements internationaux relatifs aux heures de travail des adultes dans certaines professions. En effet, on ne pourra chercher la solution de ces questions si délicates que le jour où la plupart des nations européennes seront d'accord pour assurer en même temps à certains produits de leur travail une protection commune.

« Il est également évident que la meilleure manière de favoriser le travail national serait d'alléger les charges militaires qui pèsent sur notre population et sur notre budget et qu'une pareille mesure ne saurait être appliquée sans une entente préalable de la France avec ses puissants voisins.

« L'instabilité des institutions lui enlève cette initiative si longtemps acceptée par l'Europe, même à l'époque de ses plus grands revers. Dépouillée de ce glorieux privilège, qui l'a tant de fois consolée au milieu de ses épreuves, elle contemple avec tristesse les vaines querelles qui divisent ses enfants. Elle attend le gouvernement réparateur qui saura les réconcilier et qui fécondera leur énergie en la mettant au service de la Patrie.

« Cette tâche sera d'autant plus facile qu'aucun intérêt sérieux ne sépare aujourd'hui ce que l'on appelle les différentes classes de la société. Il n'y a ni barrière à rompre, ni privilèges à détruire, ni droits politiques à conquérir. Le triomphe de telle

34. Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA BARQUE ROUGE

Par Ch. SAINT-MARTIN

### CHAPITRE XI

Le goufre

A quelques kilomètres au sud-est d'Angers se dressent de hautes cheminées émergeant de collines noires élevées depuis des siècles par la main des hommes.

Ces cheminées appartiennent à une des plus grandes industries de la France, l'industrie des ardoisières de Trélazé.

Il y a bien longtemps que les ardoisières sont exploitées.

On raconte qu'un jour, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, l'évêque d'Angers, saint Lézin, s'en allant prier Dieu dans les solitudes de Trélazé, fut frappé de l'aspect du rocher schisteux qui était à ses pieds, en détacha un fragment, le partagea en minces feuilles et comprit tout le parti qu'on pourrait tirer des ardoises.

C'est depuis cette époque que saint Lézin a été établi patron des perrayers et qu'une chapelle a été élevée en son honneur au milieu des carrières.

L'histoire nous apprend que, pendant le moyen âge, les ardoisières ont été creusées sur le filon qui va d'Angers à la Loire. On voit encore, de tous côtés, les débris de ces exploitations séculaires avec des cavernes profondes remplies d'eau verdâtre et entourées d'arbustes qui poussent à travers les pierres accumulées sur les rives comme un témoignage perpétuel du labeur de nos aïeux.

Au moment de la Révolution, les ardoisières étaient en pleine activité, et les perrayers, au nombre de plusieurs milliers, étaient groupés en deux corporations puissantes, *ouvriers d'au-*

*haut,* *ouvriers d'au-* bas. Les ouvriers d'au-bas sont ceux qui creusent la carrière, attaquant le roc à coups de pics et abattant le schiste sur les deux côtés. Ils parviennent ainsi à des profondeurs incroyables de 300 ou 400 pieds, dans lesquelles une cathédrale tournerait à son aise, et ne s'arrêtant qu'au moment où il y a péril pour la vie des travailleurs.

Les ouvriers d'au-haut sont ceux qui reçoivent la pierre, la coupent et la taillent en menues feuilles de diverses épaisseurs avec une habileté qui fait l'admiration des visiteurs.

Il y avait, jusqu'en ces derniers temps, de touchants usages qui ont malheureusement disparu.

Ainsi, avant d'ouvrir une nouvelle foncée, les ouvriers d'au-bas ne manquaient jamais de faire

une croix sur la pierre avec leur pic.

Tous les ans, le jour de la Saint-Lézin, les ouvriers d'au-haut et d'au-bas se rendaient à leur chapelle, avec leurs torches corporatives et leurs bannières, et entendaient pieusement la messe qui était suivie d'un banquet fraternel.

Aujourd'hui, il n'y a plus de messe, plus de banquet fraternel, et l'on ne fait plus de croix sur la pierre, mais la guerre sociale a remplacé la paix, et deux émeutes redoutables ont eu lieu en 1790 et en 1853, qu'il a fallu réprimer par la force. Quand donc comprendra-t-on que les usages chrétiens sont le vrai secret de l'ordre public et de la paix des nations ?

Tous les patrons et les ouvriers des ardoisières étaient, le 6 juin 1856, dans une inexplicable terreur.

La nouvelle de la rupture de la levée de la Loire à la Chapelle-Blanche et de l'invasion du fleuve dans la vallée avait fait trembler pour l'existence de la grande industrie angevine et pour le gain-pain des travailleurs.

Toutes les dépêches que les maires, les sous-préfets, la gendarmerie, la police, les agents spéciaux de la préfecture, envoyaient à Angers et à Trélazé montraient le péril comme imminent.

On disait que le flot couvrirait non-seulement la vallée entière, mais encore toutes les carrières, sans exception, et se jetterait peut-être de là, par

une traversée, sur le grand cimetière d'Angers et le nord de la ville, pour déboucher dans la Maine par le pont de la Chalouère.

Les rumeurs les plus inquiétantes circulaient de bouche en bouche, et les habitants d'Angers s'en allaient, nuit et jour, sur les hauteurs de Trélazé, de la Pyramide, ou de Saint-Léonard, à quelques pas de la ville, cherchant, avec des longues-vues, à apercevoir le flot qu'on signalait au loin.

Tout à coup une autre nouvelle se répandit : L'Empereur arrivait.

L'Empereur, en effet, prévenu par tous les préfets des bords de la Loire, et surtout par ceux d'Angers, de Nantes, de Tours et de Blois, de l'incalculable désastre qui frappait la vallée, avait pris la résolution, dès son retour de Lyon, de partir pour Angers et d'apporter des secours et des consolations aux inondés (1).

Mais l'inondation empêchant toute communication par Tours, le souverain dut venir en poste par la route du Mans, comme étaient déjà venus le maire d'Angers, M. Dubois, et le maire de Saumur, M. Louvet.

Aussitôt une foule immense se porta sur la route

(1) Tous les détails que nous donnons sont, nous le répétons, absolument historiques. Nous n'avons fait ici qu'avancer de quelques heures l'arrivée de l'Empereur pour la faire coïncider avec notre récit.

ou telle forme de gouvernement ne sera plus jamais celui d'une classe sur une autre. Aussi les esprits impartiaux reconnaissent-ils chaque jour davantage la solidarité étroite qui unit les patrons et les ouvriers.

» Pourquoi faut-il que cette vérité trouve encore tant d'incrédulés et que la démonstration n'en soit faite le plus souvent que par la communauté des souffrances ?

» Toutefois, il y a de nombreuses exceptions, trop nombreuses, Dieu merci ! pour que je puisse citer tous les exemples de concorde et de paix sociale donnés par l'industrie française, depuis ces mondes qu'on appelle le Creusot et Baccarat, jusqu'aux établissements plus modestes dont les noms sont présents à tous les esprits.

» Le jour où, s'appuyant sur le renouvellement du pacte national, le représentant de la tradition monarchique entreprendra cette œuvre de réconciliation, il sait qu'il ne fera pas inutilement appel au patriotisme de tous ceux qui composent le grand peuple de France. Ce jour-là, nous nous inspirerons tous des paroles qui ont changé la face du monde, il y a dix-neuf siècles. Nous nous souviendrons que notre premier devoir est de souhaiter la « paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! »

Après s'être entretenu avec chacun des ouvriers, Monseigneur les a invités à passer dans la salle à manger où Madame la Comtesse de Paris et Madame la princesse Hélène sont venues et où un lunch leur a été offert.

Après avoir bu au retour du Prince dans la patrie, les ouvriers se sont retirés emportant d'une réception si cordiale le plus sérieux enseignement et les plus touchantes espérances.

## GAMBETTA

(Suite)

### PAS D'ÉLECTIONS

Gambetta à Jules Favre :

« Je persiste plus que jamais à considérer les élections générales comme funestes à la République. Je me refuse à les accepter, à y faire procéder. »

Gambetta à Jules Favre :

« Pas d'élections. Cette décision a été accueillie, sauf par le parti légitimiste, avec une véritable gaieté. »

Délégation de Tours à Paris :

« Les élections seraient probablement réactionnaires : cela est plein de périls. »

### PENDANT QUE LES FRANÇAIS MEURENT POUR LA PATRIE

Steenakers à Gambetta :

Rien de nouveau ; on s'embête ici atrocement.

Gambetta à Steenakers :

Cigares exquis.

Soyez gais et de bonne composition.

du Mans. Personne ne songeait à la politique en un semblable moment, quand tant de cadavres roulaient dans les flots débordés, quand tant de ruines se succédaient, quand tant de larmes étaient versées tous les jours, et lorsque tant de dangers menaçaient encore ce qui restait de la vallée de la Loire et la grande ville qui la limitait au sud !

Sous l'empire de ces pensées, le souverain courut aussitôt aux ardoisières et, gravissant les buttes, arriva jusqu'à la principale exploitation, celle des Grands-Carreux.

Tout autour de lui se rangèrent les autorités sociales, le préfet, les maires d'Angers et de Trélazé, les officiers de la garnison et de la gendarmerie, les conseils municipaux, les ingénieurs, et au loin, partout, sur les buttes, sur les collines, dans les champs et jusque sur les arbres, une foule énorme, agitée, tumultueuse, suivit les détails du grand drame dont elle attendait avec anxiété le dénouement suprême.

Mais les ingénieurs civils, pleins d'énergie et de courage, ne se bornaient pas à attendre et à regarder, ils luttaient.

Dès l'annonce du désastre de La Chapelle, les travaux de défense avaient été commencés.

Sous les ordres de l'ingénieur Pasquier-Vauviller, toutes les précautions que pouvait inspirer la prévoyance humaine pour la sûreté des ardoisières avaient été prises. La levée de la Loire fut conso-

Steenakers à Gambetta :

Le démantèlement de votre monde a marché comme sur des roulettes.

Ici on nage dans des flots de soie et de pourpre.

### Les maximes du gouvernement Gambetta

La victoire ou la mort !

Notre armée est coupée.

Tant mieux ; au lieu d'une, nous en aurons deux.

Nous saisissons, s'il le faut, la Banque de France et nous émettrons du papier d'Etat.

Gambetta :

Je crois que le moment est venu pour prononcer la dissolution en masse des conseils généraux.

J'insiste pour que cette satisfaction soit donnée à la fois aux droits du suffrage universel et à l'opinion républicaine.

Ne reculez devant aucune mesure.

Gambetta aux préfets :

Vous êtes autorisés à saisir, arrêter et détenir les maréchaux Lebœuf, Canrobert et le général Frossard.

Quand main mise aura été faite sur leur personne, vous les livrez à la justice du pays.

Crémieux à Jules Favre :

Les tribunaux et les cours sont bien garnis, à la joie de nos amis ; les juges de paix fauchés.

Jugement

du général d'Aureilles de Paladines

« Gambetta a plus que personne contribué aux désastres de la France ; il avait été le mauvais génie de notre patrie. »

### L'AGITATION BOULANGISTE

Si nous en croyons les journaux boulangistes, un fait d'une certaine gravité se serait produit à l'École de Saint-Cyr, après le départ de M. Carnot qui, lundi, l'a visitée en détails.

Le Président de la République n'a trouvé qu'un accueil glacial, du reste ; mais lundi soir, à l'étude des anciens, a été entonné subitement par tous les élèves le refrain connu :

C'est Boulange, Boulange, Boulange,  
C'est Boulanger qu'il nous faut.

Puis les cris de « Vive Boulanger ! » se sont fait entendre. M. le capitaine Mercier, de service, est entré aussitôt dans la salle d'études et a déclaré qu'il ferait un rapport à qui de droit sur cet incident, et il a commandé le silence.

Malgré cette injonction, les élèves ont encore protesté par le cri de « Vive Boulanger ! » et ce n'est que quelques minutes après qu'ils se sont remis au travail.

Tout cela nous serait assez indifférent, si ce n'était la preuve indéniable que l'anarchie règne partout.

Comment se peut-il faire que de futures

lidiées tout d'abord, puis d'autres digues provisoires furent élevées en plusieurs endroits par lesquels on supposait que l'eau se frayait un passage jusqu'aux exploitations.

Le maire de Trélazé, le curé, les vicaires, l'adjoint, le commissaire de police, l'instituteur, les brigades de gendarmerie de Trélazé et de la Pyramide, les administrateurs des carrières, rivalisaient de zèle avec les ouvriers eux-mêmes pour sauver ces magnifiques carrières, la fortune et la gloire de la vallée !

On n'avait pas encore perdu tout espoir de salut. On était si loin de croire à la gravité du danger !

Cependant, dès le matin, de grands cris furent poussés sur les buttes : l'eau arrivait.

On la voyait, au loin, qui formait comme une grande nappe blanchâtre, mouvante, lançant ses bras liquides en avant, comme une pieuvre tâtant d'abord sa victime avant de se jeter sur elle.

Puis, l'eau se glissa sourdement dans les sillons, dans les fossés, on la sentait tout d'un coup sous ses pieds, accourant en minces filets, où on l'attendait le moins, on la voyait croître ensuite à vue d'œil dans ces parties basses, aux carrefours, et s'arrêter un instant au pied des digues élevées depuis trois jours.

Quelques heures s'écoulaient et la masse s'élevait du fond de la vallée, par l'Authion.

officiers puissent acclamer un général qui s'est laissé aller par trois fois à des actes d'insubordination vis-à-vis le ministre de la guerre ?

Nous pensons bien que les acclamations poussées par les Saint-Cyriens étaient plus une protestation contre le gouvernement qui nous opprime qu'un acte d'adhésion à la dictature de M. Boulanger. Mais nous trouvons qu'autant nos amis civils doivent se remuer partout, autant nous pensons que ceux qui sont dans l'armée doivent se contenter de manifester par le silence.

Le soufflet donné au gouvernement de la République par l'École de Saint-Cyr serait incontestablement plus fort si le soir, au lieu de crier au moment du travail, les élèves s'étaient tus, laissant les ministres et le Président sur le souvenir de la réception glaciale qu'ils leur avaient faite.

Quelle décision M. Floquet prendra-t-il à l'égard de ces tapageurs ?

La Presse dit que « d'après ses informations, on tentera d'étouffer l'affaire ».

Peut-être même niera-t-on les faits ? « ajoute-t-elle, mais nous avons vu, de nos yeux vu, une lettre de jeunes Saint-Cyriens, relatant la manifestation dont nous venons de parler ».

Si les élèves de Saint-Cyr étaient allés seulement prier Dieu pour le repos de l'âme d'un des princes du sang, il n'y aurait pas contre eux de mesures assez sévères (nous en avons eu il y a quelques années la preuve), mais dans le cas présent le gouvernement affolé se taira.

Il agit contre ceux qui ne sortent pas du devoir ; il tremble devant une velléité même de rébellion.

Triste signe des temps.

Le Radical signale de son côté une révolte assez grave qui s'est produite dans les postes de police du seizième arrondissement :

« Les gardiens de la paix, dit-il, au moment de prendre leur service, ont refusé de marcher. »

» Dans tous les postes, le mot d'ordre avait été donné et partout les agents se sont mis à faire un potin de tous les diables, protestant contre les heures de service supplémentaires qu'ils avaient à faire à cause de la fête nationale.

» Au poste des Bassins, la mutinerie a pris un caractère particulier de gravité. Les gardiens de la paix étaient exaspérés et ont démolé le mobilier du poste en criant : « Vive Boulanger ! » et proférant des injures contre le gouvernement de la République.

» La préfecture de police a examiné le dossier de tous les mutins ; et la plupart d'entre eux sont aujourd'hui l'objet de révolutions ou de sérieuses mesures disciplinaires.

» Déjà, M. Lozé a signé le décret de révocation d'un sergent du nom de Goïn, appartenant au dix-neuvième arrondissement. »

Cet agent de police, non seulement aurait refusé d'exécuter les ordres qui lui avaient été donnés, mais encore il aurait soutenu les manifestants boulangistes de la Cascade.

Nous n'approuvons pas l'indiscipline

Alors toutes les flaques d'eau se rejoignaient, tous les bras de l'inondation se confondaient, et, au milieu des bruits sourds dont on ne devinait point la cause, le fléau apparaissait dans toute son horreur !

Le bourg de Trélazé était complètement envahi. En certains endroits, il y eut de l'eau jusqu'aux toits ; dans l'église même, il y avait un mètre d'eau.

Mais cette crue ne se fit pas tout d'un coup. Vers midi, l'eau ne croissait encore que de dix centimètres par heure.

Un exprès fut expédié à Angers pour réclamer de prompts secours, et les élèves de l'École des arts-et-métiers accoururent au pas de course pour joindre leurs efforts à ceux des travailleurs.

Devant les Grands-Carreux, sous la direction de M. Blavier, jeune ingénieur des mines, homme d'une énergie et d'une intelligence peu communes, des travaux remarquables avaient été exécutés.

Pour sauver à tout prix la belle carrière, on avait élevé une digue de plus d'un mètre de hauteur, avec les pierres et les déchets des buttes, et l'on était en droit d'espérer que l'eau ne la détruirait pas.

Des milliers d'ouvriers travaillaient sur ce point avec une ardeur admirable.

Mais que faire contre un semblable torrent !

(A suivre.)

dans l'armée, ni dans la police, mais nous ne sommes pas étonnés que tout le monde soit las de la République.

Cependant nous ne pouvons admettre qu'il y ait deux poids et deux mesures : que les fonctionnaires royalistes soient déplacés et que les boulangistes soient félicités.

Décidément les prochaines élections générales mettront Marianne dans le cercueil.

RICHARD SÉVY.

## INFORMATIONS

DÉNI D'HOSPITALITÉ

Monsieur le Comte de Paris n'ira pas à Vevey. On attribue cette résolution aux démarches faites avec succès par M. E. Arago, au nom de la République française, auprès du gouvernement fédéral, en vue d'amener ce dernier à refuser l'hospitalité au chef de la Maison de France. La Suisse fermant à Monseigneur le Comte de Paris ses portes ouvertes aux anarchistes et aux assassins de toute l'Europe, quel contraste et quelle honte pour elle ! Et c'est la République des Floquet, Freycinet et Carnot qui provoque ce déni d'hospitalité !

\*\*

VOYAGE DU PRÉSIDENT CARNOT

Poursuivant son voyage, le président Carnot a visité l'hôpital de Chambéry.

M. Carnot s'est rendu au lycée et à l'école communale.

Au cours de la réception qui a eu lieu à la préfecture, M. Carnot a décerné les distinctions suivantes : croix de la Légion d'honneur à M. Fantozier, capitaine du 4<sup>e</sup> dragons, et à M. Revel, architecte ; il a donné, en outre, des médailles militaires, des palmes d'officier d'Académie et une croix du Mérite agricole.

\*\*

Un avis du Radical annonce que M. Rouvier, président de la commission du budget, a été informé par M. Charles Floquet, président du conseil, que le gouvernement avait l'intention de convoquer les Chambres en session extraordinaire pour le premier ou le second mardi du mois d'octobre prochain.

La commission du budget, qui doit suspendre ses travaux dans quelques jours, demain samedi probablement, reprendra ses délibérations du 12 au 15 septembre, trois semaines environ avant la rentrée du Parlement.

\*\*

LE BANQUET DU 14 JUILLET

Échec patriotique

Voici la nomenclature des convives du banquet du 14 Juillet :

Convives : 2,241.

1<sup>o</sup> Maires ou délégués : 4,184.  
2<sup>o</sup> Députés, sénateurs, fonctionnaires et Maison du Président : 804.  
3<sup>o</sup> Hommes de lettres : 223.

\*\*

L'Autorité, à propos du duel Floquet-Boulanger :

« Que se fût-il passé au pistolet ? Nous l'ignorons. Mais M. Floquet avait de grandes chances pour y rester. Le général tira admirablement. »

» Les deux adversaires, en revanche, rendons-leur cette justice, se sont très courageusement conduits.

» Le général Boulanger, qui ne sait pas tenir une épée, comme la plupart des officiers d'ailleurs, qui ont autre chose à faire et qui négligent trop l'escrime, s'est rué sur son adversaire à la façon d'un sanglier.

» M. Floquet, lui, est loin d'être fort en escrime ; j'ai servi de témoin contre lui et je l'ai vu à l'œuvre : il sait à peu près tenir une épée. Mais voilà tout.

» Leur duel n'a été qu'un affreux ferraillement, sans attaques savantes et sans parades raisonnées.

» C'est par un pur hasard que le général Boulanger a été sérieusement atteint.

» Dans les conditions où cela s'est passé, les blessures ont tout simplement dépendu du hasard.

» Au point de vue des armes, c'est un vilain, très vilain combat.

» On nous pardonnera cette appréciation artistique, vieux restant d'une existence bruyante et trop remplie de cliquetis de

épées. »

Si on veut se rendre compte d'une façon approximative du plaisir que cause, surtout aux Parisiens, la fête du 4 juillet, on doit se reporter à des chiffres. Or, voici ceux qui nous ont été fournis dans les principales gares de Paris sur le mouvement des journées de vendredi et samedi :

Gare Saint-Lazare, arrivées : cinq mille cinq cents voyageurs ; départs : cinquante-trois mille. Parmi ces derniers, beaucoup, il est vrai, se rendaient à la revue de Longchamp.

Gare du Nord, arrivées : huit mille ; départs : vingt-cinq mille.

Gare de l'Est, arrivées : sept mille ; départs : trente-cinq mille.

Gare de Lyon, arrivées : douze mille ; départs : soixante-cinq mille.

Il résulte de cette statistique que le nombre de voyageurs arrivés à Paris pour la fête du 4 juillet s'élève à environ trente-deux mille cinq cents, tandis que celui des départs atteint le chiffre élevé de cent soixante-dix-huit mille.

\*\*

#### COMMUTATIONS DE PRINCE

M. Carnot semble vouloir marcher sur les traces de son prédécesseur. Il vient, en effet, de gracier trois condamnés à mort : l'un, Morand, qui avait, à Joigny, assassiné et décapité en morceaux le malheureux horloger Vétard ; le second, Corou, l'assassin du marchand d'oiseaux Lefèvre, qu'il avait attiré dans le bois de Vincennes pour le tuer et le voler ; le troisième, Poidras, le meurtrier du garde Benoist, de la forêt de Fréteval. Leur peine a été commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

\*\*

A Berlin, les socialistes se remuent, dit-on, et la police n'y va pas de main morte dans la répression.

L'avant-dernière nuit on a arrêté 41 individus, dont 3 femmes, qui affichaient dans les rues de Berlin des placards révolutionnaires ; la plupart d'entre eux étaient membres du comité socialiste occulte.

#### LE BANQUET DES MAIRES

Chanléa sur l'air de : *Il était un petit navire.*

Il était un grand jour de fête (bis)

Qu'on avait tout, tout récemment créé (bis)

A l'occasion de cette fête (bis)

Le ministère, tête, tête fit décréter (bis)

Que chaque maire viendrait lui faire (bis)

La soumission, sion, sion de son canton (bis)

Moyennant quoi bonne ripaille (bis)

Il pourrait faire, faire à nos dépens (bis)

M. Carnot vient prendre place (bis)

Et voit des Maires, Maires de tous côtés (bis)

Messieurs les Maires, soyez bien sages (bis)

Au banquet de, de, de M. Floquet (bis)

Et puis buvez, mangez sans crainte (bis)

Tout est payé par, par ce bon Budget (bis)

Si ce festin-là vous amuse (bis)

Nous pourrions le, le, le recommencer (bis)

Vous reviendrez l'année prochaine (bis)

Si rien ne vient, vient, vient nous cultiver (bis)

Paris, 15 juillet 1888.

L. DE MONTABOURLET.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Nous apprenons qu'à la réunion de la commission du chemin de fer de Cholet-Saumur, M. Combier a brillé par son absence.

Cependant, M. le Maire de Saumur avait été nommé membre de cette commission spécialement pour défendre les intérêts de la Ville et représenter les opinions de ses concitoyens.

D'aucuns prétendent, mais nous ne le croyons nullement, qu'en présence de la réprobation générale qu'a trouvée au sein de la population le projet de faire traverser la ville par des locomotives, M. Combier n'a pas osé aller défendre son opinion et celle de la dévouée majorité de son Conseil.

Mais ne nous endormons pas.

Il y a de gros intérêts engagés et des influences à redouter.

Signons, signons la protestation déjà recouverte de plus de 2,000 signatures.

Un de nos abonnés nous prie de lui donner le nom des actionnaires des Tramways, membres du Conseil municipal de Saumur.

On en signale un certain nombre ; nous allons prendre nos renseignements que nous publierons, sauf rectification s'il y a lieu.

#### MÉDAILLES D'HONNEUR

Par décision présidentielle du 9 juillet 1888, des médailles d'honneur, en argent, ont été décernées à divers employés et ouvriers de différents établissements militaires.

Dans le nombre, nous remarquons M. Rouillier, maçon, employé en permanence à l'École d'application de cavalerie.

Cet ouvrier, qui compte 7 ans de services militaires et 40 ans de services civils et est âgé de 81 ans, s'est toujours montré homme de confiance, exact et travailleur.

#### LES MAIRES DE MAINE-ET-LOIRE AU BANQUET DU CHAMP-DE-MARS

Voici les noms des maires du département de Maine-et-Loire qui ont assisté au banquet du Champ-de-Mars, à Paris :

MM. Aubelle, maire de Montreuil-Bellay ; Durand, maire de Chemillé ; Combier, maire de Saumur ; Pertué, maire de Châteauneuf, et Geslin, docteur-médecin, maire de Beaufort.

Cinq sur trente-quatre ! pas même M. Guignard, le maire du chef-lieu de Maine-et-Loire, ni le maire de Baugé, ni celui de Cholet, ni... tous les autres.

#### LA LETTRE DU COMTE DE PARIS

Un conseiller général de l'arrondissement de Saumur, qui est en même temps maire, n'a reçu qu'après plusieurs jours de retard la lettre qui lui était destinée. Cependant son titre de maire ne figurait pas sur la suscription. L'adresse portait simplement : M. X..., conseiller général à \*\*\*.

Au dos de l'enveloppe, on lisait la mention suivante : *Saisie administrativement par ordre ministériel, signé Cottineau.*

Voilà des enveloppes qui sont bonnes à conserver pour l'Exposition républicaine du centenaire de 1789.

#### ÉCOLE DE SAINT-CYR

A la liste des candidats de notre région, admis aux épreuves orales pour l'École spéciale militaire, nous devons ajouter :

MM. Bouquemon (René-Victor-Eugène) ; De Monchy (Gustave-Paul-François) ; Costa de Beauregard (Adrien-Ernest) ; De la Croix de Castries (Jacques-Marie-Joseph) ;

Gaston Mercherz, fils du directeur de la maison centrale de Fontevault ; Pierre Capitrel, fils du docteur de cette maison.

#### L'été de 1888

Sait-on que depuis cinquante ans on n'avait constaté un pareil abaissement de la température au mois de juillet et qu'il faut remonter à l'année 1860 pour trouver un été aussi pluvieux ?

Il y a vingt-huit ans qu'il n'était tombé autant d'eau pendant l'été.

Et rien n'annonce que cette période pluvieuse touche à sa fin !

Quelques astronomes prétendent que cette perturbation atmosphérique a pour cause l'immense inondation observée par eux qui a envahi depuis quelques mois la planète Mars.

#### UN ADMIRATEUR DE M<sup>me</sup> FAVART

Un incident assez amusant a marqué, au théâtre de Rouen, la fin de la représentation populaire qui s'y donnait à l'occasion de la fête du 14 juillet. Comme on offrait un superbe bouquet à M<sup>me</sup> Favart, l'artiste bien connue, tout à coup l'un des spectateurs, qui s'était placé dans l'orchestre, a escaladé d'un bond la rampe et, prenant le bouquet des mains de l'ouvreuse, est allé le présenter à M<sup>me</sup> Favart, qu'il a sans façon embrassée sur les deux joues. Deux baisers bien sonores ; jugez si l'on riait. Un peu surprise, l'aimable actrice s'est prêtée de bonne grâce aux effusions de cet admirateur des arts, et la salle entière a couvert de bravos l'inventeur de cette manière nouvelle d'offrir des fleurs aux artistes. Le procédé deviendra peut-être de mode ; qui sait ?

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 19 juillet.

L'attitude du marché reste la même. Le 3 0/0 faisait en clôture 83.55 et le 4 1/2 0/0 s'est inscrit à 106.80.

L'action estampillée du Crédit Foncier a été cotée 1.332 et l'action non estampillée conservée son cours de 1.420. On continue d'enregistrer de bons achats sur les obligations foncières et communales toujours bien recherchées par l'épargne qui trouve là un placement sérieux et sans aléa.

La Société Générale se maintient à 455.

On annonce pour le 16 juillet l'émission par la Société Générale et le Crédit Industriel et Commercial de 49,603 obligations de 500 fr. 6 0/0 du gouvernement de Mendoza, République Argentine. L'obligation remboursable à 500 fr. en 33 ans, par tirages semestriels, rapporte 30 fr. Elle est émise à 470 fr. avec une bonification de 2.50 pour les souscripteurs libérés à la répartition. Le placement ressort à 6.38 0/0 sans compter la prime d'amortissement.

Les Dépôts et Comptes Courants restent fermes à 600.

La Banque d'Escompte est demandée à 466.

Les obligations de la Société des Immeubles ont des achats très suivis à 387. Ces titres, remboursables à 1,000 fr. et rapportant 15 fr. d'intérêt annuel, jouissent de garanties immobilières très sérieuses et sont appelés à une plus-value considérable. Aux cours actuels un arbitrage entre l'obligation Immeubles et l'obligation absolument similaire de la Banque hypothécaire donnerait un bénéfice de plus de cent francs.

Le Panama clôture à 285.

Les Métaux sont bien tenus à 745.

La Compagnie Transatlantique termine à 527.50.

Les Chemins de fer Economiques sont en hausse à 360.

Nos chemins de fer sont fermes.

#### Dernières Nouvelles

Le dernier bulletin signé des médecins qui soignent le général Boulanger est ainsi conçu :

« Pas de nouvel accès de fièvre. Amélioration notable. »

Le général paraît maintenant hors de danger.

Bordeaux, 19 juillet.

Les fortes pluies de ces jours derniers ont occasionné une nouvelle crue de la Garonne, qui pourrait prendre des proportions inquiétantes si le mauvais temps persistait jusqu'aux grandes marées de la pleine lune. Un télégramme reçu de Marmande annonce qu'une crue subite de la Garonne a atteint 4 mètres 45 à minuit. Depuis, l'eau ne décroît pas. La pluie est continue et très forte.

Cronstadt, 19 juillet.

Les deux empereurs se sont rencontrés aujourd'hui, à trois heures, à Cronstadt.

La nouvelle que l'Allemagne et la Russie demanderaient le désarmement de la France est considérée comme absolument inexacte à Saint-Petersbourg.

#### Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 21 juillet, 12 h. 27 soir.

La commission du budget a examiné aujourd'hui et approuvé le rapport de M. Gomet sur les cultes.

Elle suspendra désormais ses travaux jusqu'au 12 septembre.

Il paraît officiellement décidé que l'empereur d'Allemagne ira à Strasbourg pour célébrer avec grand tapage l'anniversaire de la bataille de Sedan.

Une conférence sur les sucres sera reprise à Londres le 16 août et sera de courte durée.

#### Nouvelles à la main.

Entre compagnons de voyage :

— Te rappelles-tu l'histoire de la douzaine d'huîtres ?

— Parbleu ! j'en étais.

Un de nos confrères demandait l'autre jour au docteur Z... qui, à quatre-vingts ans, jouit d'une merveilleuse santé, comment il faisait pour se porter si bien.

— Monsieur le journaliste, répondit-il, je vis de mes remèdes, et je n'en prends pas.

M. Prud'homme, à la distribution des prix du concours d'histoire, est chargé de couronner le lauréat.

— Élève Ducrochet, dit-il, jusqu'à présent c'étaient les palmiers qui produisaient les dattes ; nous voyons, aujourd'hui, la science des dattes faire croître des palmiers sur votre jeune front.

Deux jeunes poètes, un parnassien et un décadent, se rencontrent, l'autre matin, aux Champs-Élysées.

— Tiens ! où allez-vous ? dit le premier.

— A l'exposition des insectes...

— Exposer votre hanneton ?

— Non, voir si votre araignée a fait des petits.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>,  
rue Jacob, 56, à Paris.

#### LA MODE ILLUSTRÉE JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

#### PREX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1<sup>re</sup> édition, 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ;  
douze mois, 14 fr.

4<sup>e</sup> édition, avec une gr. coloriée chaque numéro :  
3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

#### LA JEUNE MÈRE

Fondé en 1874 par le Dr Brochard

6 francs par an. — Bureaux : 8, place  
de l'Odéon, Paris.

Cet utile journal apprend aux mères à élever leurs enfants. Avec les précieux enseignements qu'il contient sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, l'hygiène, les maladies de l'enfance et de la maternité, la mère n'est jamais embarrassée et peut toujours attendre l'arrivée du médecin. De gracieuses nouvelles, constamment morales et attrayantes, font de cette publication le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

On s'abonne sans frais, à Saumur, aux bureaux de l'*Echo Saumurois*, 4, place du Marché-Noir.

#### EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66.)

MÉDAILLE D'ARGENT

#### COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs, pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

#### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

P. ANDRIEU, Successeur.

#### LESSIVE PHÉNIX

Indispensable dans tous les ménages.

Le paquet de 1 kilog. 0 fr., 40

#### LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, pharmacien, 103, r. Richelieu, PARIS, & Pharm.

PAUL GOURT, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTHER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Par adjudication volontaire En l'étude de M<sup>e</sup> GAUTIER,

Le DIMANCHE 22 juillet 1888, à midi,

**LES IMMEUBLES**

CI-APRÈS

Appartenant à M. DUTERTRE, ayant demeuré à Terrefort.

1<sup>o</sup> Une MAISON, à Terrefort, commune de Bagneux, et diverses servitudes, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent;

2<sup>o</sup> Deux hectares trente-six ares cinquante centiares de vigne en plein rapport, joignant les servitudes ci-dessus, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent;

3<sup>o</sup> Dix-huit ares soixante-quinze centiares de terre, à Bournan, commune de Bagneux;

4<sup>o</sup> Six morceaux de terre et vigne, commune de Distrié;

5<sup>o</sup> Et cinq ares cinquante centiares de terre, à Rougeville, commune d'Arannes.

Pour plus amples renseignements, voir les placards, ou s'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.

**AVIS**

Le SAMEDI 21 juillet 1888, à une heure du soir, à Saumur, place de la Bilange, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'UN CHEVAL PÉCHARD, en bon état, provenant de la faillite du sieur Charpentier, entrepreneur de bière.

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> PASQUIER, notaire à Montsoreau.

**A VENDRE**

LE

**MOULIN A VENT De la Perruche**

A Montsoreau,

Dans une belle position, garni de deux pièces de meules et tous accessoires en parfait état.

Bâtimens d'habitation et de service, cave, cour, jardin et vigne.

Entrée en jouissance immédiate.

S'adresser sudit M<sup>e</sup> PASQUIER.

**A LOUER**

PRÉSENTÉMENT

**APPARTEMENT**

Au 1<sup>er</sup> étage,

Situé place Saint-Michel, n<sup>o</sup> 1, et quai de Limoges, n<sup>o</sup> 38.

S'adresser à M. Russon, épicier, quai de Limoges, n<sup>o</sup> 38.

ON DEMANDE ASSOCIÉ avec apport de vingt-cinq mille francs, ou bailleur de fonds, pour donner extension et transformer en organe quotidien revisionniste, journal bi-hebdomadaire, en pleine prospérité, ayant trois années d'existence, PROPRIÉTAIRE DE SON IMPRIMERIE, se publiant dans grande ville maritime du département du Nord.

S'adresser à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

AVIS M. NEVEU Raphaël, courtier en vins à Saint-Hilaire-Saint-Florent, fait savoir à Messieurs les Propriétaires qu'il a à vendre plusieurs milliers de fûtailles fraîches vides à des prix avantageux.

**A LOUER**

PRÉSENTÉMENT

**BEL APPARTEMENT**

AVEC EAU DE LOIRE ET GAZ

Rue Nationale, 29, au 1<sup>er</sup>.

S'adresser à M. BARTON, couvreur, rue de l'Hôtel-Dieu.

UN JEUNE HOMME de 15 ans demande une place. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un valet de chambre, de 30 à 35 ans, connaissant bien le service. S'adresser au bureau du journal.

**Couronnes Funéraires en tous Genres**  
**SPECIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL**  
 ANCIENNE MAISON COPIT  
**COCHET-CHAILLOUX**  
 Successeur  
 20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR  
 Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement  
 Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.  
**ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES**  
 Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CACAO PUR SOLUBLE**  
**VAN HOUTEN**

remplaçant avantageusement TOUS LES CHOCOLATS

Se vend partout aux prix de fr. 5, — fr. 2.60. et fr. 1.40

Méitez-vous des boîtes vendues à des prix plus bas, dont ni l'origine authentique ni le poids peuvent être garantis.

Une fois essayé, le CACAO VAN HOUTEN sera pris toujours.

Se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. P. ANDRIEUX, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle; IMBERT et FUS, 33, rue d'Orléans, 38, rue Dacier.

**VENTE ET LOCATION DE PIANOS**

**HENRI EICHE**

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 JUILLET.**

Valeurs au comptant	Coté précéd.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coté précéd.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coté précéd.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coté précéd.	Dernier cours.
3 %	83 30	83 35	Est	790	792 50	OBLIGATIONS.			Gar parisen	516	514
3 % amortissable	85 85	86 10	Paris-Lyon-Méditerranée	1260	1262 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	539	536	Est	390	388
3 % (nouveau)			Midi	1146 25	1155	1865, 4 %	526	525	Midi	401	401
4 1/2 % (nouveau)	106 67	106 75	Nord	1542 50	1541 25	1869, 3 %	409	410	Nord	409	409 50
Obligations du Trésor	514	514	Orléans	1331 25	1330	1871, 3 %	395 50	395 50	Orléans	402	403
Banque de France	3650	3640	Ouest	915	915	1875, 4 %	519	518 50	Ouest	401	401 50
Société Générale	435	435	Compagnie parisienne du Gaz	1340	1350	1876, 4 %	519	518 50	Paris-Lyon-Méditerranée	395 50	395 75
Comptoir d'escompte	1060	1058 75	Canal de Suez	2127 50	2125	Bons de liquid. Ville de Paris	524	523	Paris-Bourbonnais	395	395 75
Crédit Lyonnais	580	581 25	C. gén. Transatlantique	527 50	526 25	Obligat. communales 1879	480	482	Canal de Suez	595	593
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1420	1403 50	Russe 5 0/0 1870	102 90	103	Obligat. foncières 1879 3 %	384	384	Panama 6 0/0	374	374
Crédit mobilier	330	327 50									
Canal Intér.-Panama	290	286 25									

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE LÉTAT**

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 25	12 50	7 55	11 35	
Chartres	6			9 6	9 33	2 53	9 44	1 33
Chât.-d-Loir	10 24			12 10	1 52	6 34	12 28	4 49
Noyant-Méon	11 29			12 54	3 9	7 36	1 13	5 41
Linières-Bou-	11 39				3 21	7 47		6 2
Vernantes	11 53				3 36	7 59		6 13
Blou	12 5				3 48	8 11		6 23
Vivry	12 15				3 59	8 20		6 31
SAUMUR								
(Orl.) (arr.)	12 27			1 29	4 10	8 30	1 48	6 42
(départ.)	12 33			1 36	4 16	8 34	1 54	6 48
Nantilly (arr.)	12 41				4 24	8 41		7
SAUMUR								
(Etat) (arr.)	12 51				4 36	8 51		7 11
(départ.)		8 31	10 37		4 19	8 30		6 50
Nantilly (départ.)		8 37	10 44		4 25	8 43		7 3
Chacé-Varr.		8 48	10 52		4 31	8 49		7 9
Brézé s.-Cyr.		9 21			4 39	8 58		7 17
Montreuil		9 19	11 24		4 7	4 59	9 8	8 22
Thouars			11 57		2 34	5 33	9 38	2 44
Niort			3 58		4 24	7 59		4 33
Saintes					6 28	11 05		6 14
Bordeaux					9 39	3 36		9 03

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Expr. soir	Mixte soir	Expr. soir
Bordeaux				5 15	8 20			3
Saintes				7 15	8 48		11 39	5 26
Niort				9 32	10 20		2 5	5 30
Thouars				12 14	12 32		1 30	4 15
Montreuil	9 35	6 38		12 59	2 03	4 55	9 06	10 31
Brézé s.-Cyr.		7 18			2 38	5 19	9 41	
Chacé-Varr.	10 07	7 27			2 46	5 24	9 49	
Nantilly (arr.)	10 13	7 34			2 51	5 21	9 55	
SAUMUR								
(Etat) (arr.)	10 22	7 45			3 02	5 42	10 03	
(départ.)		7 45			2 41	5 20		
Nantilly (départ.)		7 38	11 36		2 53	5 33		
SAUMUR								
(Orl.) (arr.)	7 47	11 44	1 29	3 01	5 41			10 58
(départ.)		7 57	11 51	1 37	3 05	5 45		11 4
Vivry		8 10	12 09		3 17	5 57		
Blou		8 19	12 18		3 26	6 06		
Vernantes		8 32	12 33		3 39	6 19		
Linières-Bou-		8 45	12 46		3 51	6 30		
Noyant-Méon		8 59	1	2 14	4 04	6 42		11 42
Chât.-d-Loir		10 7	2 15	2 53	5 09	7 48		12 34
Chartres		2 50		5 51	9 27	12 4		3 22
Paris		5 23		8 11	11 50	2 27		5 10

**LIGNE D'ORLÉANS**

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Directe mixte	Omn. mixte	Expr. mixte	Omn. mixte	Omn. mixte	Omn. mixte	Expr. mixte
Nantes	11 55		6 10	8 40	12 07	3 10	7 35
Angers	2 19	6 30	8 45	11 19	2 57	5 39	9 23
La Ménitrie	2 52	7 10	9 09	11 58	3 49	6 16	10 01
Les Rosiers		7 19	9 17	12 07	3 59	6 35	
St-Clément		7 26		12 14	4 07	6 39	
St-Martin		7 33		12 21	4 16	6 48	
Saumur (a.)	3 22	7 46	9 33	12 34	4 20	6 52	10 30
(départ.)	3 27	7 52	9 37	12 38	4 25	6 57	10 34
Yarennes		8 05	9 48	12 51	4 45	7 13	
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 03	5 01	7 29	11 10
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 40	5 26	8 08	11 40
Tours	5 05	9 42	11 05	2 23	6 35	8 51	12 07
Paris	10 39		3 06	8	7 33	4 01	5 07

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Directe mixte
Paris	8 35	9 42	11 25	12 45	10 40	6 25	12 30
Tours	1 23	5	7 15	11 35	2 03	5 23	8 27
Langeais	2 13	5 43	8	12 13	2 49	6 08	9 23
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 46	3 09	6 34	10 23
Varennes		6 32	8 51	12 57		6 54	10 23
Saumur (a.)	2 57	6 45	9 04	1 08	3 24	7 06	10 23
(départ.)	3 03	6 52	9 12	1 13	3 29	7 11	10 23
St-Martin		7 06	9 26	1 25		7 21	
St-Clément		7 13	9 33	1 31		7 28	
Les Rosiers		7 21	9 41	1 38		7 35	
La Ménitrie	3 28	7 32	9 52	1 48	3 53	7 50	11 23
Angers	3 57	8 21	10 41	2 30	4 17	8 34	11 53
Nantes	5 55		1 51	5 38	6 04	11 00	

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	matin	soir	soir	matin	soir
Saumur	5 30	1 18	7 30	La Flèche	7 15
Vivry	5 43	1 37	7 33	Clefs	7 30
Longué	5 58	1 58	7 48	Baugé	8 10
Jumelles	6 08	2 20	8 01	Jumelles	8 25
Baugé	6 23	2 46	8 19	Longué	8 38
Clefs	6 40	3 14	8 38	Vivry	8 55
La Flèche	6 54	3 32	8 52	Saumur	9 12